DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERCHE SENONCHOIS

COMMUNE DE DIGNY

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

MODIFICATION N°1

PLAN DE ZONAGE NORD MODIFIÉ

pièce n°4b-1 (zoom)

0 20 40 80 200m

1/2 000 ème	PLUi approuvé le 19 décembre 2008
Modification n°1 approuvée le :	

ingESPACES - Cité Descartes - 23, rue Alfred Nobel 77 420 Champs-sur-Marne - 01 64 61 88 24

N.B. : La commune est concernée par un risque naturel de mouvement de terrain en temps de sècheresse lié au retrait-gonflement des sols argileux.

Il est conseillé de procéder à des sondages sur les terrains et d'adapter les techniques de construction.

limite de zone

espace boisé classé

espace boisé protégé au titre du L123-1 7°

emplacement réservé

mare protégée au titre du L123-1 7°

cheminement protégé au titre du L123-1 6°

nouvelle construction non dessinée au cadastre

bâtiment ou élément remarquable protégé au titre du L123-1 7° (ferme, pompe, croix, lavoir...)

exploitation agricole

Risques : (source BRGM et commune)

marnières ou carrières recensées

Zone inondable

Risque d'affaissement

Le Bois Ridon

le Chateau

Bellandas

Digny

A

UA

UX

UB

1AUh

1AUX

2AU

Nh

mare

pompe

croix

calvaire

1

2

3

4

JUDAS

LE BOIS RIDON

AU-DESSUS DU GRAND PRE DE DIGNY

LA MARE DES SAULX

HAYE SAINT-VINCENT

PRAIRIES DU BOURG AUBERT

PRES DE DIGNY

LES MARES MOISY

LA PIMBODERIE

LE CHATEAU

LES PIECES DU CHATEAU

BEAUVILLIERS

GUILLEHOUX

LE HAUD DES TROIS CROIX

BELLANDAS

LES GRAVIERS

LE GUE

LA NOUVETTE OU LE VAU BIRDEAU

LA NOUETTE

ENTRE LES NOUES DE DIGNY ET LE MOULIN

LES NOUES

LES GRAVIERS LA FOLIE

LA FOLIE

LA CROIX VERTE

LES MOULINS

LA CHEVRIE

COMMUNE D'ARDELLES

YD

ZC

HU